

BSI MONACO S.A.M.
Société Anonyme Monégasque
au capital de 10.000.000 euros
Siège social : 1, avenue Saint Michel - 98000 Monaco

BILAN au 31 décembre 2010
(en euros, avant affectation du résultat)

ACTIF	31.12.2010	31.12.2009
Caisse, Banques centrales, C.C.P.	12 114 539	18 101 943
Créances sur les établissements de crédit	462 941 988	648 696 037
Opérations avec la clientèle	156 039 285	170 225 430
Obligations et autres titres à revenu fixe		0
Actions et autres titres à revenu variable		0
Participations et autres titres détenus à long terme.....	450 824	450 424
Parts dans les entreprises liées	1 578 044	578 044
Immobilisations incorporelles.....	149 014	405 140
Immobilisations corporelles.....	529 796	462 742
Autres actifs	1 233 291	1 306 938
Comptes de régularisation.....	1 320 804	1 137 161
TOTAL DE L'ACTIF	636 357 585	841 363 859
PASSIF	31.12.2010	31.12.2009
Dettes envers les établissements de crédit	77 882 118	85 345 992
Opérations avec la clientèle	509 975 638	707 901 980
Dettes représentées par un titre		
Autres passifs.....	1 382 856	1 384 492
Comptes de régularisation.....	4 861 174	4 984 107
Provisions.....	560 262	509 253
Dettes subordonnées	12 513 472	12 513 472
Fonds pour risques bancaires généraux.....	6 363 000	6 515 000
Capitaux Propres hors FRBG.....	22 819 064	22 209 563
Capital souscrit	10 000 000	10 000 000
Réserves.....	5 328 099	5 327 184
Report à nouveau.....	6 881 463	6 864 066
Résultat de l'exercice	609 501	18 313
TOTAL DU PASSIF	636 357 585	841 363 859

HORS-BILAN au 31 décembre 2010
(en euros, avant affectation du résultat)

	31.12.2010	31.12.2009
Engagements donnés		
Engagements de financement	94 558 770	54 406 391
Engagements de garantie	4 933 140	4 889 539
Engagements reçus		
Engagements de garantie.....	36 450 000	36 581 500

COMPTE DE RESULTATS AU 31 décembre 2010
(en d'euros)

	31.12.2010	31.12.2009
Intérêts et produits assimilés	7 163 648	11 120 578
Intérêts et charges assimilées	(3 724 279)	(7 137 467)
Produits sur opérations de crédit bail et assimilées		
Charges sur opérations de crédit bail et assimilées		
Produits sur opérations de location simple		
Charges sur opérations de location simple.....		
Revenus des titres à revenus variables		
Commissions (produits).....	18 285 480	16 877 459
Commissions (charges).....	(467 041)	(652 157)
Gains ou pertes sur opérations de portefeuille de négociation	3 834 446	3 420 234
Gains ou pertes sur opérations de portefeuille de placement.....		
Autres produits d'exploitation bancaire.....	1 418 226	1 220 197
Autres charges d'exploitation bancaire.....	(5 083 833)	(4 878 513)
PRODUIT NET BANCAIRE.....	21 426 546	19 970 331
Charges générales d'exploitation.....	19 700 902	19 025 869
Dotations aux amortissements et provisions sur immobilisations incorporelles et corporelles	624 148	983 259
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	1 101 496	(38 797)
Coût du risque	(4 693)	173 303
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1 096 803	134 506
Gains ou pertes sur actifs immobilisés	0	(408)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT.....	1 096 803	134 098
Résultat exceptionnel	(326 778)	(323 885)
Impôts sur les bénéfices	312 524	26 900
Dotations/reprises de FRBG et provisions règlementées	152 000	235 000
RÉSULTAT NET	609 501	18 313

**ANNEXE AUX ETATS FINANCIERS
AU 31 DÉCEMBRE 2010**

1 - Principes comptables et méthodes appliquées

1.1 Présentation des comptes

Les comptes annuels de la BSI Monaco SAM ont été établis conformément aux dispositions des règlements CRC 2000.03 modifié du 4 juillet 2000 et 2002.03 modifié du 12 décembre 2002 et selon les principes et méthodes comptables généralement admis dans la profession.

1.2 Principes et méthodes comptables

a. Conversion des comptes libellés en devises

- Les comptes d'actif et de passif en devises sont convertis aux cours de change de fin d'exercice. Les pertes et les gains résultant de cette réévaluation sont enregistrés dans le compte de résultat.

- Opérations de change au comptant et à terme

A chaque arrêté comptable, les contrats de change au comptant sont évalués au cours du marché au comptant de la devise concernée.

Les opérations de change à terme sont des opérations adossées et leur réévaluation suit le même principe que les contrats comptant.

b. Créances douteuses et litigieuses

- Les encours litigieux et les impayés de plus de 90 jours sont déclassés en créances douteuses, qu'ils soient assortis ou non de garantie ou de gage et dans le respect du principe dit de «contagion». Ils sont à nouveau inscrits en encours sains dès lors que le risque de crédit avéré devient inexistant.

Les provisions, inscrites en déduction des créances douteuses et litigieuses sont constituées individuellement et prennent en compte les risques et perspectives de recouvrement.

c. Intérêts et commissions :

- Les intérêts à recevoir ou à payer sont enregistrés au compte de résultat prorata temporis.

- Les commissions, autres que celles assimilées à des intérêts, sont comptabilisées dès leur encaissement en compte de résultat.

d. Participations et parts dans les entreprises liées :

- Titres de participation

Les titres de participation non consolidés sont constitués des participations égales à 10 % au moins du capital des sociétés émettrices et sont enregistrés à leur cours historique.

- Parts dans les entreprises liées

Prise de participation majoritaire en 2009 dans le capital de la société de gestion BSI Assets Managers SAM. Celle-ci s'élève au 31 décembre à € 1.578 k.

Les titres de participation sont comptabilisés au 31 décembre à leur cours historique.

e. Immobilisations

Les immobilisations incorporelles sont principalement constituées du coût d'acquisition des logiciels et figurent au bilan pour leur prix d'acquisition.

Les immobilisations corporelles sont maintenues au bilan pour leur coût historique et sont amorties selon le mode linéaire et la durée d'utilisation prévue.

Les durées retenues pour le calcul des amortissements sont les suivantes :

- logiciels et matériel informatique : de 3 à 7 ans
- mobiliers et matériels : de 5 à 7 ans
- aménagements : de 7 à 10 ans

f. Engagements de retraite

Des provisions sur indemnités de départ à la retraite ont été constituées (conformément à la Convention Collective des Banques) et s'élèvent au 31 décembre 2010 à € 156 k.

g. Impôts sur les bénéfices

L'impôt sur les bénéfices est calculé au taux en vigueur à Monaco, soit 33.33 %

2 - Contrevaleur de l'actif et du passif en devises

(en milliers d'euros)	2010	2009
Total de l'actif en devises	211.351	282.254
Total du passif en devises	210.867	281.717

3 - Immobilisations

(en milliers d'euros)	Eléments Incorporels	Eléments Corporels
Montants bruts au 1er janvier 2010	5.981	4.089
Mouvements de l'exercice	133	274
Montants bruts au 31 décembre 2010	6.114	4.363
Amortissements et provisions cumulés en fin d'exercice.....	5.965	3.833
Montants nets au 31 décembre 2010	149	530
Dotations aux amortissements et provisions de l'exercice 2010 ..	401	223

4 - Encours de la clientèle

(en milliers d'euros) 2010 2009

Opérations avec la clientèle (actif)

- Encours sains	155.905	170.127
- Encours douteux nets de provisions	104	79

5 - Créances et dettes rattachées sur opérations interbancaires et opérations de la clientèle

(en milliers d'euros) 2010 2009

Actif

- Créances sur les Etablissements de crédits	484	533
- Créances sur la Clientèle	31	20

Passif

- Dettes envers les Etablissements de crédit	64	60
- Dettes envers la Clientèle	128	141
- Dettes sur emprunts subordonnés	314	314

6 - Autres actifs et autres passifs

(en milliers d'euros) 2010 2009

Actif

Débiteurs divers	1.233	1.307
Total	1.233	1.307

Passif

Créditeurs divers	1.383	1.384
Total	1.383	1.384

7 - Comptes de régularisation – actifs et passifs

(en milliers d'euros) 2010 2009

Actif

Compte d'ajustement sur devises	302	136
Charges constatées d'avance	1.012	935
Produits à recevoir	7	66
Total	1.321	1.137

Passif

Charges à payer	4.861	4.984
Total	4.861	4.984

8 - Provisions

(en milliers d'euros)	Montant au 01.01.2010	Dotations de l'exercice	Reprise de provisions	Montant au 31.12.2010
Provisions pour pertes et charges.....	509	168	117	560
Fonds pour risques Bancaires Généraux.....	6.515		152	6.363

Le poste provisions pour risques et charges est composé, à hauteur de € 404 k, de provisions pour risques liés à la gestion de la clientèle.

Les fonds pour risques bancaires généraux créés conformément au C.R.B. 90.02 du 23/02/90 sont destinés à couvrir les risques généraux de l'activité bancaire et sont inclus dans les fonds propres retenus pour le calcul des ratios prudentiels applicables dans la profession.

9 - Fonds propres

(en milliers d'euros)	Montant au 01.01.2010	Mouvement de l'exercice	Montant au 31.12.2010
Capital.....	10.000		10.000
Réserve statutaire.....	844	1	845
Autres réserves.....	4.483		4.483
Report à nouveau.....	6.864	17	6.881
Total	22.191	18	22.209

Le capital de la société est divisé en 50.000 actions de € 200 de nominal chacune, toutes de même catégorie. La majorité des actions est détenue par le groupe BSI S.A. qui présente des comptes consolidés intégrant ceux de la société.

Après affectation des résultats de l'exercice 2010, les réserves statutaires seront portées à € 875,9 k et le report à nouveau à € 7.460,5 k. Les fonds propres seront ainsi augmentés de € 609,5 k.

10 - Emprunt subordonné à durée indéterminée

Un contrat d'emprunt subordonné à durée indéterminée a été signé entre notre maison-mère et nous-mêmes pour un montant de euros 12.200 k. Conformément à l'article 4 c) du Règlement 90-02 modifié du 23 février 1990 du Comité de la Réglementation Bancaire relatif aux fonds propres, ce dernier peut être intégré dans les fonds propres complémentaires sans toutefois excéder le montant des fonds propres de base.

11 - Opérations avec le groupe (hors dettes et créances rattachées)

(en milliers d'euros)	2010	2009
Créances sur les Etablissements de crédit.....	454.572	640.636
Créances sur les Filiales.....	12	717
Dettes envers les Etablissements de crédit.....	77.818	85.286
Dettes envers les Filiales.....	0	500
Dettes sur emprunts subordonnés	12.200	12.200

12 - Ventilation des créances et dettes selon la durée restant à courir

(en milliers d'euros hors dettes et créances rattachées)

	Jusqu'à 3 mois	De 3 mois à 1 an	+ de 1 an	Total
Créances sur les établissements de crédit à terme.....	136.882	20.796		157.678
Créances sur la clientèle à terme.....	36.036	1.184	35.707	72.927
Dettes envers les établissements de crédit à terme.....	36.625	1.065	35.000	72.690
Comptes créditeurs à terme de la clientèle.....	135.973	8.120		144.093

13 - Commissions et gains sur opérations de portefeuille de négociation

(en milliers d'euros)

2010

2009

Produits

Commissions sur titres gérés	17.619	16.317
Autres commissions / titres pour cpte de la clientèle.....	180	130
Autres commissions sur opérations avec la clientèle.....	475	425
Gains sur opérations de change	3.262	2.374
Total produits.....	21.536	19.246

Charges

Commissions sur opérations de titres	428	575
Charges sur opérations de hors-bilan.....	191	0
Charges sur prestation de services financiers	77	93
Autres charges d'exploitation bancaire.....	5.084	4.879
Total charges.....	5.780	5.547

14 - Frais de personnel

(en milliers d'euros)

2010

2009

Salaires, traitements et indemnités.....	9.003	8.424
Charges sociales	2.254	2.246
Total.....	11.257	10.670

Au 31 décembre 2010, l'effectif (utilisé) se compose de 63 personnes dont 40 cadres.

15 – Informations sur le hors-bilan

(en milliers d'euros)

✓ **Engagements sur les instruments financiers à terme**

	A recevoir	A livrer
Opérations de change à terme		
Euros à recevoir contre devises à livrer	124.018	125.522
Devises à recevoir contre euros à livrer	125.561	123.815
Devises à recevoir contre devises à livrer	168.372	
Devises à livrer contre devises à recevoir		168.306

Ces opérations sont uniquement réalisées pour compte de la clientèle et adossées auprès de notre maison mère.

✓ **Engagements donnés**

	2010	2009
Engagements de financement en faveur de la clientèle	94.559	54.406
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit	152	152
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	4.781	4.738
Total	99.492	59.296

✓ **Engagements reçus**

	2010	2009
Engagements de garantie reçus des établissements de crédit	36.450	36.582
Total	36.450	36.582

16 –Autres informations**Contrôle Interne**

Conformément au règlement du C.R.B.F. n° 97.02 modifié, deux rapports ont été établis et adressés au Secrétariat Général de la Commission Bancaire :

- ✓ Un rapport annuel sur l'activité du contrôle interne
- ✓ Un rapport annuel sur la mesure et la surveillance des risques.

Ratios prudentiels

Les banques sont tenues de respecter un certain nombre de ratios dits prudentiels, ceux-ci faisant l'objet d'un suivi de la Commission Bancaire.

✓ **Ratio de solvabilité**

Ce ratio mesure le rapport entre les fonds propres de la Banque et l'ensemble de ses expositions et risques. Il est établi sur une base consolidée dans le respect de l'instruction CB n° 2007-02 et doit être au moins de 8%, limite largement respectée.

✓ **Coefficient de liquidité**

Le coefficient de liquidité permet de mesurer la capacité d'un établissement à rembourser ses dettes à court terme. Les modalités de calcul et les objectifs de ce ratio sont définis par le règlement CRBF 88/01. Le rapport de liquidité à un mois était au 31 Décembre 2010 de 4.33.

RAPPORT GENERAL
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2010

Messieurs les actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article 25 de la loi n° 408 du 20 janvier 1945, nous vous rendons compte, dans le présent rapport, de la mission générale et permanente qui nous a été confiée, par décision de l'assemblée générale ordinaire du 11 mai 2009 pour les exercices 2009, 2010 et 2011.

Les états financiers et documents sociaux, arrêtés par votre Conseil d'Administration, ont été mis à votre disposition dans les délais légaux.

* Le total du bilan s'élève à 636 357 585 €
* Le compte de résultat fait
apparaître un bénéfice net de..... 609 501 €

Notre mission, qui consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers, a été accomplie selon les normes professionnelles et en faisant application des règles relatives au contrôle des établissements relevant de la réglementation bancaire. Elle nous a conduits à examiner les opérations réalisées par votre société pendant l'exercice 2010, le bilan au 31 décembre 2010, le compte de résultat de l'exercice et l'annexe, clos à cette date.

Ces documents ont été établis suivant les prescriptions légales et selon les mêmes formes et au moyen des mêmes méthodes d'évaluation que l'exercice précédent.

Nous avons vérifié les divers éléments composant l'actif et le passif ainsi que les méthodes suivies pour leur évaluation et pour la discrimination des charges et produits.

Notre examen a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises qui prévoient que nos travaux soient planifiés et réalisés de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne sont pas entachés d'irrégularités significatives.

Une révision comptable comprend l'examen, par sondages, de la justification des montants et des informations contenus dans les états financiers, ainsi que l'appréciation des principes comptables utilisés et des principales estimations faites par vos dirigeants.

A notre avis, les états financiers au 31 décembre 2010, tels qu'ils sont annexés au présent rapport et soumis à votre approbation, reflètent d'une manière sincère, en conformité avec les prescriptions légales et les usages professionnels, la situation active et passive de votre Société au 31 décembre 2010 et le résultat de l'exercice de douze mois clos à cette date.

Nous avons aussi vérifié les informations financières contenues dans le rapport de votre Conseil d'Administration, la proposition d'affectation des résultats et le respect des dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement de votre Société. Nous n'avons pas d'observation à formuler.

Monaco, le 25 avril 2011.

Les Commissaires aux Comptes,

André Garino

Vanessa Tubino